14RP
Société à Responsabilité Limitée au capital de 8 000,00 €
Siège social : 39, rue Principale — 67150 DAUBENSAND
953 046 612 R.C.S. STRASBOURG

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15/06/2025

Le 15 juin 2025, à dix-huit heures, les associés de la société 14RP, société à responsabilité limitée au capital de 8 000,00 euros, divisé en 8 parts sociales de 1 000,00 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social de la société, sur convocation faite par la Gérance.

Sont présents :

- Monsieur Frédéric RICHERT propriétaire de 4 parts,
- Madame Virginie RICHERT, propriétaire de 4 parts,

Total des parts présentes 8 parts.

L'Assemblée est présidée par Madame Virginie RICHERT, Gérante.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance. La feuille de présence, certifiée exacte par la Présidente de séance, permet de constater que les Associés présents possèdent la totalité des parts sociales composant le capital social.

L'Assemblée étant ainsi en mesure de délibérer valablement, est déclarée régulièrement constituée. Madame la Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence de l'Assemblée,
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- le rapport spécial de la Gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce,
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Puis, Madame la Présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux Associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions. L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Madame la Présidente rappelle ensuite que l'Assemblée Générale est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Quitus à la Gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice 2024.
- Rapport spécial de la Gérance sur les conventions visées à l'article L.223-I9 du Code de Commerce et approbation desdites conventions,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Madame la Présidente présente et commente les comptes de l'exercice écoulé. Puis, elle donne lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce.

Enfin, Madame la Présidente déclare la discussion ouverte. Diverses observations sont échangées, et personne ne demandant plus la parole, Madame la Présidente met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice 2024 et le bilan au 31 décembre 2024, tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Associés présents.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les actes de gestion accomplis par Madame Virginie RICHERT, Gérante, au cours de l'exercice écoulé et dont le compte rendu lui a été fait et donne quitus à la Gérante de l'exécution de son mandat pour l'exercice 2024.

Cette résolution, mise aux voix, recueille l'unanimité des Associés présents.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter comme suit la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 4.040 euros au compte de report à nouveau. Le montant du compte « report à nouveau » sera porté de - 3.254 euros à -7.294 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Associés présents.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce constate qu'aucune convention n'est intervenue entre la société et sa Gérante ou l'un de ses Associés.

Cette résolution, mise aux voix, est approuvée à l'unanimité des Associés présents.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

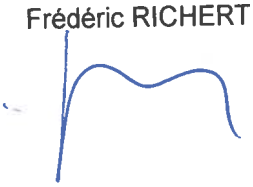
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Associés présents.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Madame La Présidente déclare la séance levée vers dix-neuf heures trente. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Gérante et par tous les Associés présents.

Virginie RICHERT



Frédéric RICHERT



SARL 14 RP
39 rue principale
67150 DAUBENSAND

COMPTES ANNUELS

Exercice du **01/01/2024** au **31/12/2024**

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SARL 14 RP** relatifs à l'exercice du **01/01/2024** au **31/12/2024**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	**110 982**	euros
Chiffre d'affaires :	**0**	euros
Résultat net comptable :	**-4 040**	euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à GERTWILLER
Le 29/04/2025

Signature

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① BILAN SIMPLIFIE

DGFiP N° 2033-A-SD2025

Désignation de l'entreprise : SARL 14 RP — 39 rue principale — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 67150 DAUBENSAND

SIRET : 9 5 3 0 4 6 6 1 2 0 0 0 1 6

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12

Durée de l'exercice précédent * : 8

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31122024 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122023 Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012		
		Autres*	014		016		
	Immobilisations corporelles*		028		030		
	Immobilisations financières* (1)		040		042		
	Total I (5)		044		048		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060	110 000	062	110 000	110 000
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070		
		Autres * (3)	072	217	074	217	46
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	765	086	765	773
	Charges constatées d'avance *		092		094		
	Total II		096	**110 982**	098	**110 982**	**110 819**
	Total général (I + II)		110	**110 982**	112	**110 982**	**110 819**

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	8 000	8 000
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126		
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		
	Report à nouveau	134	(3 254)	
	Résultat de l'exercice	136	**(4 040)**	**(3 254)**
	Subventions d'investissement	137		
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	**707**	**4 746**
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	96 779	100 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	1 026	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172		
	Comptes courants d'associés	173	12 471	6 073
	Autres dettes	175		
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	**110 276**	**106 073**
	Total général (I + II + III)	180	**110 982**	**110 819**

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise: **SARL 14 RP**

Néant ☐ *

				Exercice N clos le 31122024 (1)	Exercice N-1 clos le 31122023 (2)							
A - RÉSULTAT COMPTABLE												
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210							
	Production vendue biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214							
	Production vendue services *		217		218							
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222							
	Production immobilisée *				224							
	Subventions d'exploitation reçues				226							
	Autres produits				230							
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232							
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		110 000					
	Variation de stock (marchandises) *				236		(110 000)					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238							
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240							
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			902	242		1 052					
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244		2 203					
	Rémunérations du personnel *				250							
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)				252							
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)		255		254							
	Dotations aux provisions				256							
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262							
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260									
	Total des charges d'exploitation (II)			**902**	264		**3 255**					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				**(902)**	270		**(3 255)**					
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280		2					
	Produits exceptionnels (IV)				290							
	Charges financières (V)			3 138	294							
	Charges exceptionnelles (VI)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300							
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348									
	Impôts sur les bénéfices * (VII)				306							
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				**(4 040)**	310		**(3 254)**					
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	314	**4 040**					
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316							
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318							
	Provisions non déductibles*				322							
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324							
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		330							
		écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248									
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251							
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998							
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999							
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997						
	Entreprises nouvelles (44. sexies)		986		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Zone de revitalisation rurales (44. quindecies)	138			342
				Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992				
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993				
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127		Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR)	181				
	dont divers* Créance due au report en arrière du déficit	346		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641		350		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	354	**4 040**					
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356							
	Déficits antérieurs reportables :* dont imputés sur le résultat :					360						
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370	372	**4 040**					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.